



COMMUNE DE COURTEPIN
GEMEINDE COURTEPIN

Secrétariat / Sekretariat
Route de Fribourg 42
1784 Courtepin
026 684 18 34 - adm@courtepin.ch

Législature 2021-2026

Message no 9 du Conseil communal au Conseil général
du 24 mai 2022

Echange de terrain à Villarepos

1. Introduction et objet du message

Afin de pouvoir construire un bassin de rétention des eaux pluviales à Villarepos, la commune a besoin de 700 m² de terrain (article n° 2150 respectivement °2544). Le terrain, initialement prévu dans le PGEE, étant encombré de canalisations, nous avons été contraints de définir un autre emplacement. De plus, les lois sur l'environnement ainsi que les normes en vigueur concernant les distances sont respectées. Un pré-accord a pu être conclu avec le propriétaire de la parcelle. Le coût de cet échange de terrain s'élève à CHF 5'808.-, sans les frais d'inscription.


2. Conclusion

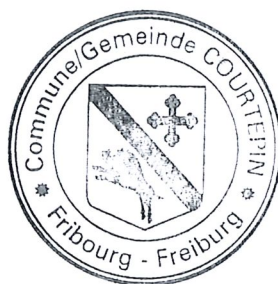
Le Conseil communal invite le Conseil général à approuver l'échange de terrain prévu à Villarepos.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 2 mai 2022.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :


Martin Moosmann



La Secrétaire communale :


Anne Rochat